



## RÈGLEMENT Circuit Régional

### Hunter

## BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ

**Applicable durant le Circuit Régional  
2023**



*Circuit Régional BFC  
Hunter*

## **Plusieurs Etapes, un Championnat Régional à Mâcon Chaintré et une finale à Montciel**

- 1<sup>ère</sup> Etape : 8 et 9 Avril – **C E du Jura Sud (39)** - 202339035
- 2<sup>ème</sup> Etape : 29 et 30 Avril – **Chpt Régional MCE (71)** – 202371034
- 3<sup>ème</sup> Etape : 28 et 29 mai – **Ecurie de Salcy (89)** – 202389033
- 4<sup>ème</sup> Etape : 22 au 24 septembre – **Equivallée (71)** - 202371046
- Dernière étape : 30 septembre au 1er octobre – **Montciel (39)** – 202339037

### **PRÉAMBULE**

Un circuit régional BFC est mis en place pour la saison 2023 sous la forme d'un circuit composé de quatre étapes dont un Championnat Régional à Mâcon Chaintré et une finale à Montciel.

Le Circuit Régional Hunter BFC est réservé aux cavaliers licenciés en Bourgogne-Franche-Comté.

La remise des prix des vainqueurs du circuit régional aura lieu lors de la soirée des champions organisée par le CRE BFC en 2024.

Les concours restent ouverts aux cavaliers hors région Bourgogne Franche-Comté mais ne sont pas pris en compte dans le classement du circuit régional.

#### **1. Participation des cavaliers et chevaux**

##### **Un cavalier ne peut courir le circuit que dans une catégorie.**

Pour les épreuves de Style, les cavaliers ayant une licence Pro CSO ou Pro CCE, peuvent engager dans tous les indices, à l'exception de l'indice I, ouvert aux chevaux n'ayant pas plus de deux années de compétition en Hunter, CSO et CCE. Pour les épreuves d'Équitation, les cavaliers ayant une licence Pro CSO ou CCE ne peuvent participer que dans les niveaux Elite, et enseignant I et Elite.

Le Circuit Régional est un circuit qui se dispute individuellement sur les quatre étapes et la finale.

Il se court sur des concours répondant à la convention d'organisation définie par la FFE.

Pour tout ce qui ne figure pas au présent règlement, il est fait application des règlements nationaux FFE en vigueur, Dispositions Générales et Dispositions Spécifiques de Hunter, publiés.

## **2. Types d'épreuves**

**Catégories Style :** Elite, 1, 2

**Catégories Equitation figures imposées ou maniabilité ou Grand Prix:** Elite, 1, 2, 3

## **3. Classement individuel sur chaque concours et attribution des points**

Le classement s'effectue par l'addition des points des deux épreuves de même catégorie et indice de chaque étape.

Le classement général du circuit régional prend en compte l'ensemble des points des deux épreuves de même catégorie et indice de chaque étape, ainsi que ceux des deux épreuves de la Finale.

Pour récompenser et encourager la participation des cavaliers, à un maximum d'étapes du circuit, seront ajoutés des points BONUS de participation : 3 pts BONUS par étape.

## **4. Participation à la finale**

Pour participer au classement général de la Finale, les cavaliers devront avoir couru les deux étapes précédentes du circuit.

Un cavalier qualifié dans les deux niveaux d'Équitation ne pourra participer à la Finale que dans l'indice supérieur. Une dérogation exceptionnelle pourra être faite si le cheval qualifié ne peut participer pour raison vétérinaire. Un certificat devra être transmis à l'organisateur

En cas d'ex-aequo, les cavaliers ou chevaux en Style seront départagés par la meilleure note de style à l'obstacle ; les cavaliers ou chevaux en équitation par la meilleure note attitude -équilibre du cavalier.

## **5. Remise des prix**

Chaque organisateur s'occupe personnellement des lots de son concours.

Une aide du CRE BFC s'élèvera à 200€ / concours étape LABELISÉ et VALIDÉ par le CRE BFC. Un organisateur ne pourra prétendre à cette aide qu'une seule fois sur un seul et même circuit. L'aide est cependant cumulable si l'organisateur se retrouve organisateur d'une étape sur deux circuits de deux disciplines différentes.

Les 3 meilleurs cavaliers du circuit régional seront récompensés dans chacune des catégories (**à la condition d'avoir un podium complet**). Le CRE BFC prend en charge les podiums du circuit régional (plaques, flots et médailles). Les lots des podiums du circuit régional seront remis, aux présents, lors de la soirée des champions en 2024.

## **6. Cas non prévus au règlement**

Les cas non prévus au règlement seront réglés par la commission.

## **7. Droit à l'image**

Les cavaliers participant au **Circuit Régional BFC** sont susceptibles d'être pris en photos.

En s'engageant sur ces épreuves, le cavalier autorise le Comité Régional d'Equitation à diffuser ses photos sur le site internet ou tout autre document édité pour la promotion du **Circuit Régional BFC**.